

Image not found or type unknown



Maladie professionnelle msa

Par **vache**, le **01/01/2014** à **16:41**

[fluo]bonjour[/fluo]rnje suis chef d exploitation agricole depuis 1975 je dois me faire operer de la coiffe rupture du tendon de l epaule gauche puis je avoir droit a une reconnaissance de maladie professionnelle a la msa ou aaexa faut il des termes speciaux a mentionner sur le certificat medical car j ai eu 2 operations de la colonne vertebrale pour hernie discale et je n ai pas ete reconnu en maladie professionnelle car il fallait le mots exact de la nomenclature donc 6 mois d arret de travail non indemnisse je vous remercie d avance